AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-5-77411332

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. n° 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL 50 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique N° 90 (8ème envoi de l'année) - 18 avril 1977

/VIGNE/

- Soins à donner aux vignes gelées (29-30 mars et 9 avril) : Ces gelées ont sérieusement touché le vignoble dans certains secteurs (Gers , Tarn-et-Garonne en particulier).

On peut envisager deux cas principaux :

1. Si les pousses sont entièrement gelées, ne pas intervenir, les tissus gelés sècheront et tomberont d'eux-mêmes. Ensuite, les bourgeons secondaires partiront. Plus tard, un ébourgeonnage sera nécessaire pour ne conserver que les pousses les plus vigoureuses et les mieux placées.

2. Si les pousses ne sont pas entièrement gelées (les grappes ayant été détruites), leur base restant verte, il est conseillé de les enlever pour éviter une végétation buissonnante et favoriser le départ des bourgeons secondaires. Plus tard, comme dans le premier cas, un ébourgeonnage sera nécessaire.

- Blac-rot : Dans les vignes où la maladie a été constatée en 1976, les projections de germes hivernants se poursuivent à l'occasion de chaque chute de pluie. Dans ces foyers, il est conseillé de renouveler le traitement indiqué dans le bulletin précédent.
- Mildiou : Nous rappelons les termes du bulletin précédent relatif aux mesures prophylactiques destinées à réduire les possibilités d'établissement des foyers primaires.

/ARBRES FRUITIERS/

- Tavelures du pommier et du poirier : Les projections d'ascospores diminuent d'intensité. Cependant, elles demeurent suffisantes pour permettre des contaminations primaires encore appréciables. En conséquence, il est nécessaire de renouveler la protection des poiriers et des pommiers.
- Gnomonia du cerisier : Sur les variétés sensibles à cette maladie (variété Burlat notamment), appliquer, dès que possible, un nouveau traitement fongicide.

/NOYER/

- Bactériose du noyer : Dans la vallée du Lot, la plupart des variétés (Marbot, Franquette, Mayette) ont atteint ou même parfois dépassé le stade C F (bourgeons éclatés) qui marque le début de la sensibilité des arbres à la bactériose. Dans le Nord du département du Lot, la végétation est un peu plus en retard (début du stade C F pour la variété Marbot). En raison des gelures qui ont affecté plus ou moins les bourgeons, la maladie risque de se développer de façon importante, précocement. Il est donc conseillé d'effectuer un premier traitement au cours des prochains jours sur les variétés dont les bourgeons ont éclaté et d'intervenir sur les autres au fur et à mesure de leur entrée en sensibilité.

Utiliser un produit cuprique à la dose de 150 g de cuivre métal à l'hectolitre d'eau, soit par exemple : 300 g, 600 g ou 750 g d'une spécialité titrant, respectivement, 50 %, 25 % ou 20 % de cuivre.

/CULTURES LEGUMIERES/

- Melon : Le temps froid est défavorable au melon et les jeunes plantes sont alors très sensibles à leurs déprédateurs. On note, en particulier, d'assez nombreux cas de dommages causés par les Cloportes (Porcellio laevis Lats.) qui dévorent les cotylédons et la tige au niveau du collet principalement.

L'épandage d'appâts (granulés) à base de méthiocarbe (Mesurol antilimace) permet d'éviter les dégâts.

P.1.118

MALADIES DES CEREALES - PRODUITS DE TRAITEMENT

Matières actives - Doses g/ha	Spécialités commerciales	Maladies du pied	Oïdium	Rouille brune	Rouille jaune	Septoriose	Fusariose
bénomyl 200	Benlate	×					
carbendazime 300	Bavistine	×					
ditalimphos 500	Laptran 20 EC		×				
éthyrimol 280	Milgo E		×				
soufre (micronisé mouillable) 8000	Nombreuses spécialités		×				
tridémorphe 563	Calixine		×				
triforine 285	Saprol		×				
triadiméfon 125	Bayleton 25		×	×	×		
oxycarboxine 400	Rendor				×		
carbendazine + captafol 200 + 750	Cérétal	×					
carbendazine+ditalimphos+manèbe 240 + 240 + 2000	Grex Triple	×					
thiabendazole+thirame 400 + 2800	Daryl TZ	×					
manèbe + thiabendazole 2400 + 400	Manoran TZ	×		×			
carbendazime+ditalimphos 250 + 350	Céréflor	×	×				
carbendazime+manèbe 200 + 1600	Bavistine M, Grex TX Cérebel N	×	×	×			
manèbe+méthylthiophanate 1500 + 750	Peltar, Peltar Sovilo	×	×	×			×
carbendazol 300	Dérosal	×				×	×
bénomyl + mancozèbe 300 + 1920	Epidor	×	×	×		×	×
bénomyl + manèbe 300 + 2000	Grex, Cérebel	×	×	×		×	×
carbendazime+mancozèbe 250 + 2000	Epidor P	×	×	×		×	×
ditalimphos+manèbe 500 + 2000	Nolon		×				
manèbe+soufre+zirame 1750+3000+625	Cryptosan LR		×	×			
dinocap + mancozèbe 300 + 2100	Mancokar		×	×			
mancozèbe + soufre 2000 + 8000	Dithane M 45 S RH 73,2		×	×		×	
manèbe + soufre 2000 + 8000	Trial, Silodor 80 Daryl M		×	×		×	
thirame + soufre 250 + 8000	Daryl 96		×	×		×	
zirame + soufre	Silodor 80		×	×		×	
tridémorphe + manèbe 550 + 1800	Calixine M		×	×	×		
triforine + manèbe 285 + 1600	Saprol M		×	×	×	×	
éthyrimol + captafol 280 + 1440	Milcap		×	×		×	×

/GRANDES CULTURES/

- Colza : Les conditions climatiques sont défavorables au développement des ravageurs. Aucune intervention à envisager.

- Céréales - Blé : Maladies du pied (Piétin verse, fusariose). Les attaques demeurent faibles mais ont tendance à se généraliser. Sauf cas particuliers favorables au développement de la maladie (forte densité, fumure azotée élevée), une intervention spécifique ne se justifie pas.

Oïdium : présence relativement fréquente mais demeurant localisée sur les premières feuilles.

Rouille jaune : deux foyers ont été détectés en Haute-Garonne: Goyrans (variété Tom clair), Lafage (variété Magali). Les produits suivants sont utilisables : Rendor à 2 l/ha de P.C. spécifique de la rouille jaune ou Calixine M (5 kg/ha), Saprol M, Bayleton 25 (0,500 kg/ha) qui sont actifs simultanément sur Oïdium et rouille brune.

Orge : Surveiller le développement de l'Oïdium.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",
J. TOUZEAU

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.
C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.